

**Appel à projet**  
**Les 48h de la création textile**  
**du 7 au 10 novembre 2024**

**Sommaire**

- **contexte :**

Les **Montagnes du Matin** (Loire - 42) - terre de tisseurs depuis le Moyen-Age - est un territoire rural composé de 21 communes, partie nord de la Communauté de communes de Forez-Est. Elles abritent des **tisseurs d'excellence** qui produisent des étoffes haut de gamme pour la haute couture ou les plus beaux palaces du monde, mais aussi des tissus techniques grâce à des technologies de pointe (tissus ininflammables, en fibre optique...).

En 2014, le programme "Terre de tisseurs, terre d'excellence" est lancé. Aujourd'hui porté par la Communauté de communes de Forez-Est, il comporte des actions de mise en valeur et de promotion du patrimoine et des savoir-faire textiles, notamment ceux de la quinzaine d'entreprises encore présentes sur ce territoire.

Cette même année 2014, les deux musées textiles présents dans les Montagnes du Matin - Musée du tissage et de la soierie de Bussières et Musée de la cravate et du textile de Panissières - organisent ensemble la 1ère édition des **48h de la création textile**. Vitrine de "Terre de tisseurs, terre d'excellence", cette manifestation a pour ambition de réunir les musées, habitants, créateurs, écoles et entreprises textiles autour d'un événement phare. Petites mains du textile, travailleurs de l'ombre, cet événement est l'occasion de **rendre hommage aux entreprises et artisans**, qui ont su évoluer et s'adapter au fil des siècles. La 4<sup>e</sup> édition, qui a eu lieu en avril 2022, a été une manifestation de qualité et un succès populaire.

**La 5<sup>e</sup> édition** aura lieu **du 7 au 10 novembre 2024**. Un rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de tissu à **Bussières, Panissières et Montchal** : marché textile, concours de création, défilé-spectacle, expositions et ouverture exceptionnelle des musées redonneront ses lettres de noblesse au tissage des Montagnes du Matin. À chaque édition, un nouveau thème est traité, sous des angles différents, à travers les animations dans les musées, le concours de création et le spectacle. En 2024, le thème sera "Rêver demain". Avec l'actualité souvent morose et annonçant un avenir incertain, les organisateurs ont souhaité ouvrir le champ des possibles et inviter le public des 48h de la création textile à rêver ensemble à un futur commun. Est-ce un idéal à atteindre ? Un rêve impossible à réaliser ? Laissons-nous porter par nos envies le temps d'un week-end !

- **Description du projet**

Il s'agit d'une commande pour la création d'un spectacle par un créateur ou une équipe artistique.

Ce spectacle devra remplir plusieurs critères :

- Être inédit et créé spécialement pour l'événement des 48h de la création textile 2024. Il pourra bien entendu être présenté ailleurs après la manifestation.
- Avoir une durée d'environ 50 minutes.
- Obligatoirement utiliser et mettre en valeur les tissus haut de gamme et fabriqués dans la région, fournis par les entreprises textiles partenaires.
- S'inscrire dans le thème de l'événement 2024 : "Rêver demain" (voir ci-dessus).
- Une forme novatrice est attendue. Ne pas proposer un simple défilé classique de tenues, mais apporter une autre dimension, que ce soit par la narration, par la mise en scène, à travers les arts vivants, etc.

Le spectacle fera l'objet de deux représentations durant le week-end des 48h de la création textile : la première le samedi à 20h et la seconde le dimanche à 16h. Elles auront lieu dans la salle des sports de la commune de Montchal. L'équipe organisatrice la transforme en salle de spectacle pour l'occasion. Elle peut accueillir jusqu'à 600 spectateurs par représentation.

Lors d'éditions précédentes, les modèles qui portaient les tenues sur scène étaient des bénévoles amateurs habitant la région. L'équipe artistique est libre de choisir de travailler avec des professionnels ou avec des amateurs bénévoles. L'organisation encourage la représentation de la diversité et de l'inclusivité dans la mise en œuvre du spectacle.

La Communauté de communes de Forez-Est porte une convention d'Éducation artistique et culturelle (EAC). Si l'équipe artistique le souhaite, il est possible d'envisager de mener un projet EAC avec des habitants ou établissements scolaires du territoire. Cette possibilité sera étudiée une fois le candidat retenu, en lien étroit avec la chargée de développement culturel de la communauté de communes.

#### - **Objectifs**

L'organisation de ce spectacle devra remplir plusieurs objectifs :

- Rendre attractive l'image du textile dans le territoire des Montagnes du Matin.
- Mettre en valeur les savoir-faire des entreprises textiles locales.
- Mettre en avant la création textile actuelle.
- Proposer un temps fort unique et audacieux, imaginé par une équipe de professionnels, en milieu rural.

#### - **Étapes clés :**

Le projet sera marqué par plusieurs étapes incontournables pour l'équipe artistique :

- Des rendez-vous dans chaque entreprise textile partenaire et récupération des tissus.
- Si l'équipe artistique a retenu cette possibilité, mise en place d'un projet d'éducation aux arts et à la culture en lien avec la Communauté de communes Forez-Est, avec des ateliers de pratique artistique à destination des habitants.

- Organisation des répétitions en amont du spectacle, dans une salle autre que la salle de Montchal pouvant être mise à disposition dans une autre commune.
- La ou les répétitions générales en situation dans la salle du spectacle, seulement un ou deux jours avant les représentations.
- Les deux représentations du spectacle : samedi 9 novembre à 20h et dimanche 10 novembre à 16h.

Des temps d'échanges réguliers seront instaurés entre l'équipe artistique et la commission d'organisation du spectacle, tout au long de l'année précédant l'événement des 48h de la création textile. Ils pourront avoir lieu en présentiel ou à distance.

#### - **Partenaires :**

Six entreprises textiles locales sont des partenaires privilégiés de l'événement, en offrant notamment les tissus qui seront utilisés par l'équipe artistique pour la conception du spectacle :

- ATBC (Bussières - habillement Haute-Couture),
- Denis & Fils (Montchal - habillement Haute-Couture, tissus techniques),
- Dutel (Panissières - habillement prêt-à-porter, spécialiste du Jacquard),
- Linder (Violay - ameublement),
- Tassinari & Chatel (Panissières - ameublement de luxe),
- Tissage des Roziers (Rozier-en-Donzy - habillement Haute-Couture, spécialiste du velours).

La manifestation est également soutenue par les collectivités locales : Mairie de Bussières, Mairie de Montchal, Mairie de Panissières, Communauté de communes de Forez-Est, Département de la Loire, Région Auvergne-Rhône-Alpes.

#### - **Moyens mis en oeuvre**

Les organisateurs s'engagent à rémunérer l'équipe artistique en fonction du devis fourni lors de la candidature.

Les organisateurs prennent en charge l'hébergement et la restauration de l'équipe artistique durant l'événement.

L'installation de la salle de spectacle ainsi que la billetterie sont gérées par les organisateurs.

Toute la communication autour de l'événement est également prévue par les organisateurs.

#### - **Calendrier**

28 novembre 2022 : ouverture de l'appel à projet.

15 avril 2023 : clôture de l'appel à projet et étude des dossiers de candidature.

Une présélection se fera sur dossier.

Entre le 24 et le 28 avril 2023 : entretiens de sélection.

Semaine du 2 mai 2023 : choix du candidat retenu.

**- Modalités de candidature**

L'appel à projets est ouvert à un.e créateur.rice ou à une équipe artistique, sans restriction de domaine artistique.

Le dossier de candidature\* devra comprendre :

- Une fiche de candidature à remplir (voir ci-joint),
- Les CV et une présentation du parcours des membres de l'équipe artistique,
- Une note d'intention présentant les motivations pour ce projet ainsi qu'une présentation du spectacle imaginé,
- Un devis détaillé avec les différents postes de dépenses envisagés.

*\*La constitution du dossier de candidature ne fera pas l'objet d'une rémunération.*

**- Critères de sélection :**

Le jury - composé de représentants des musées, de la chargée de développement culturel de la Communauté de communes de Forez-Est, d'un élu, d'un chef d'entreprise - portera une attention particulière :

- au respect des objectifs cités dans l'appel à projet,
- à la valorisation des tissus locaux,
- à l'originalité du spectacle proposé.

Les candidats transmettent leur dossier par voie électronique aux coordonnées suivantes : [info@museedutissage.com](mailto:info@museedutissage.com) et [musee@panissieres.fr](mailto:musee@panissieres.fr) (merci de bien l'envoyer aux deux adresses).

**Fiche de candidature**  
**Appel à projets : création du spectacle**  
**des 48h de la création textile 2024**

**Présentation de l'équipe**

Nom de l'équipe : .....  
Raison sociale : .....  
Adresse complète : .....  
.....  
Tél : ..... Mobile : .....  
Mail : .....  
Site internet : .....  
Réseaux sociaux : .....  
.....

**Coordinateur de l'équipe :**

Nom / prénom : ..... Discipline / Spécialité : .....

**Membres de l'équipe :**

Nom / prénom : ..... Discipline / Spécialité : .....

Nom / prénom : ..... Discipline / Spécialité : .....

Nom / prénom : ..... Discipline / Spécialité : .....

Nom / prénom : ..... Discipline / Spécialité : .....

Nom / prénom : ..... Discipline / Spécialité : .....

**Résumé de la proposition artistique :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Je soussigné.e ..... (représentant de l'équipe artistique)  
m'engage à participer aux entretiens de sélection et à donner une suite favorable à cette  
candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à ..... Le .....  
Signature